

# 1. PRESENTATION DES EMISSAIRES AGRICOLES ET DE LEURS SPECIFICITES

## 1.1. Qu'entend-on par "émissaires agricoles"?

Le terme générique (et non réglementaire) d'émissaires agricoles regroupe les **ruisseaux, petits cours d'eau et fossés situés en tête de bassin versant et drainant essentiellement des territoires agricoles en plaine (ou zone de piémont)**. De façon générale, un cours d'eau de moins de 2 m de large peut être considéré comme un émissaire agricole.

Du fait de leur position amont dans les bassins et de leur important linéaire (petit « chevelu »), leur rôle est particulièrement important dans le fonctionnement général d'un bassin, que ce soit d'un point de vue hydraulique, écologique ou paysager.



*Exemple de cours d'eau rectifié*



*Exemple de cours d'eau dégradé prenant l'aspect de fossé*

### La différence entre un cours d'eau et un fossé

La définition réglementaire d'un cours d'eau est jurisprudentielle, fondée en particulier sur la présence (i) d'un lit naturel à l'origine, qui peut être attesté par l'exploitation des cartes IGN, du cadastre, de la banque BD-Carthage ou des documents liés aux remembrements, et (ii) d'organismes vivants aquatiques. Il est à noter que la pérennité de l'écoulement n'est pas un facteur décisif, certains cours d'eau présentant régulièrement des assècs.

Les fossés peuvent eux être définis comme des milieux artificiels ne résultant pas d'une modification d'un cours d'eau et créés pour l'évacuation des eaux de ruissellement ou de drainage.

En termes de fonctionnement, la différence entre fossé et cours d'eau est parfois faible, ces deux notions sont donc ici regroupées sous le terme d'émissaires agricoles.

Si vous souhaitez connaître le statut de votre émissaire, contactez le service de police de l'eau de votre département : il vous sera répondu à la fois sur le statut de l'écoulement et sur la procédure administrative éventuelle à laquelle votre projet sera soumis.

**Quel que soit le statut de l'émissaire (fossé ou ruisseau), les précautions doivent être identiques et les interventions menées avec discernement.**

*Pour plus de détails : Guide de l'eau des Missions Interservices de l'Eau de Lorraine ([www.lorraine.ecologie.gouv.fr](http://www.lorraine.ecologie.gouv.fr))*

## 1.2. Les fonctionnalités des émissaires agricoles, leurs rôles au sein du bassin versant

Un cours d'eau naturel, par la présence du lit mineur (lit existant entre les deux berges), du lit majeur (zone maximale d'étendue du cours d'eau en crue), des annexes hydrauliques (anciens bras, ...) et des interactions entre ces compartiments, remplit un grand nombre de fonctions au sein de la vallée :

- la **régulation des débits** de par la position amont dans les bassins et l'importance des surfaces rurales drainées : **ralentissement des crues** (frein lié à la végétation, rétention d'eau dans les annexes hydrauliques) et **alimentation en eau de la vallée** en période de basses eaux,
- l'**absorption des polluants** provenant du bassin versant par les bandes enherbées et la ripisylve,
- l'**autoépuration de l'eau** du cours d'eau, par l'écosystème général et plus particulièrement la ripisylve,
- l'**alimentation en eau de la nappe** alluviale en période de hautes eaux,
- l'**empreinte du cours d'eau sur le paysage** de la vallée, par la présence de la ripisylve,
- la **présence d'une biodiversité** importante, liée à l'écosystème de transition (écotone) particulièrement riche entre le milieu aquatique et la plaine alentour.

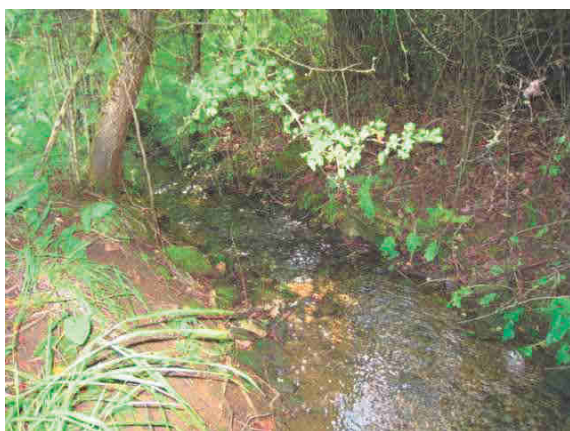
### Que signifie « bon état » pour un émissaire agricole ?

La bonne qualité physique d'un ruisseau de plaine, permettant d'assurer a minima ces diverses fonctions, peut se traduire de manière simplifiée par : un tracé sinueux, un lit d'une profondeur et d'une largeur restreinte, des faciès d'écoulements diversifiés (variations, même légères, de profondeurs et largeurs) et des berges naturelles alliant la présence de végétation boisée et de bandes enherbées.

*Pour plus d'informations sur la végétation des bords de cours d'eau, voir la plaquette « Les ripisylves » annexée au guide.*

Leur rôle écologique au sein du bassin est ainsi considérable. Ils forment un **réservoir de biodiversité** essentiel à l'accomplissement du cycle de vie de nombreuses espèces (alimentation et reproduction piscicole, passages de faunes ...) et constituent des milieux originaux dans lesquels plusieurs espèces emblématiques sont recensées (écrevisse à pieds blancs, chabot ...).

Quelques exemples d'émissaires agricoles en bon état général :



*Exemple d'écoulement diversifié*



*Exemple de ruisseau "méandrant" naturellement*

## Fonctionnalités d'un bassin versant préservé

Rétention amont des crues (présence d'annexes hydrauliques, de végétation rivulaire ...)

Présence de petits affluents de tête de bassin versant

Végétation en berge : zone tampon, auto-épuration

Cours d'eau à l'aspect naturel, marquant le paysage

Stabilisation naturelle des berges par la ripisylve

Interactions optimales entre le cours d'eau et la nappe (AEP)

Écoulements variés, berges aux faciès diversifiés : lieu de vie important